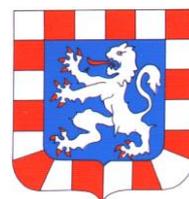


2016-2017



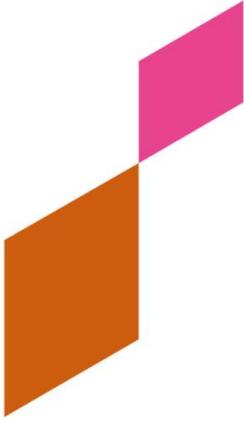
Nouvelles Activités Péricolaires
MONTREDON DES CORBIÈRES

N.A.P 2016-2017

**PROJET
PEDAGOGIQUE**

**UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES**







SOMMAIRE

- 1. Présentation de la structure**
 - a. Environnement
 - b. Dispositifs NAP

- 2. Le public visé**
 - a. Caractéristiques des tranches d'âge
 - b. Caractéristiques du public des N.A.P

- 3. Les objectifs**
 - a. Les objectifs généraux
 - b. Les objectifs opérationnels
 - c. Les projets d'activité

- 4. Les moyens**
 - a. Humains
 - b. Locaux

- 5. Evaluation**
 - a. La Charte de Qualité
 - b. Les réunions d'équipes
 - c. Les Bilans d'activités
 - d. Questionnaire aux parents

- 6. La communication**
 - a. La réunion Enfants / Animateurs
 - b. Les relations

- 7. L'accueil d'enfant en situation de handicap**
 - a. Les moyens
 - b. Nos engagements

- 8. La Fédération Léo Lagrange**
 - a. La Fédération Léo Lagrange
 - b. La Délégation Nationale Enfance
 - c. La Délégation Régionale
 - d. La Charte de Qualité





1. Présentation de la structure



Nom de la structure mettant en place les NAP:

Accueil de loisirs sans hébergement « les Gafets »

Année scolaire de création: 2014-2015

Directeur référent : Monsieur David CID

La coordination entre les temps extrascolaires et les NAP est assurée par
l'association Léo Lagrange Méditerranée

Organisateur :

L'Association Léo Lagrange Méditerranée – 67 La Canebière 13000 Marseille.

Monsieur **Joël Contis, Directeur**

Lieu d'implantation :

Ecole Communale de MONTREDON DES CORBIERES

a. Environnement

1. Champs d'action de l'accueil

Montredon des Corbières, située dans le département de l'Aude, a une altitude de 32 mètres, adossée à la colline calcaire de LABADE, rappelle le site des villas romaines toujours placées dans notre pays à l'abri du Cers vent dominant. Les traces de construction de l'époque gallo-romaine ont été retrouvées sur divers points de la commune qui était alors située au bord de l'eau. La présence de nombreux fossiles le prouve, ainsi que certaines appellations : lieu-dit « L'étang », asséché par la suite par des moines et « Rue des pêcheurs », témoin d'anciennes activités.

La commune de Montredon des Corbières, arrondissement de Narbonne, appartient à la communauté d'agglomération de la Narbonnaise et elle est composée de 1487 habitants. Créée en janvier 2003, la Communauté d'Agglomération Le grand Narbonne regroupe, en 2014, 39 communes situées autour de Narbonne.



La réforme des rythmes scolaires est appliquée pour la première fois par la commune à compter de septembre 2014.

Il existe un ALSH extrascolaire pour les moins et les plus de 6 ans qui fonctionne les mercredis après-midi et les vacances scolaires (hors mois d'août et vacances de Noël)

Il n'existe pas d'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) pendant les temps périscolaires. La commune propose une garderie municipale pendant les temps de matin, du midi et du soir.

B. Dispositif

Léo Lagrange Méditerranée gère les temps d'activités périscolaires (T.A.P) de la Commune de Montredon des Corbières dans le cadre d'un marché public à bon de commande.

Jours et horaires des TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires sont organisés deux fois par semaine :

Les mardis et jeudis de 15h30 à 17h

Nombre et âge des participants potentiels :

Moins de 6 ans : 40 - Plus de 6 ans : 80

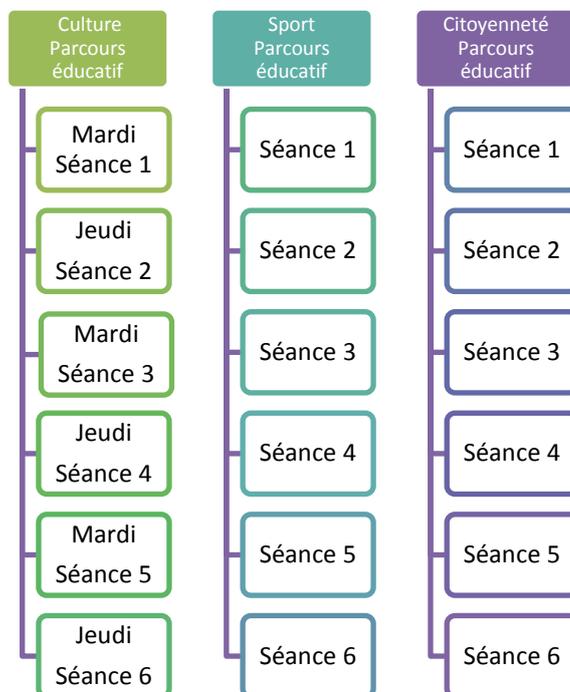
Tarifs :

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sont gratuites



Les NAP de l'école communale de MONTREDON DES CORBIERES sont réparties sur 5 cycles pendant l'année scolaire. Chaque cycle débute le premier jour d'école après une période de vacances scolaires et se termine la veille des vacances scolaires suivantes.

Il est proposé aux enfants trois grands thèmes abordés pendant chacun des cycles : Culture, Sport, Citoyenneté.



Chaque thème fait l'objet d'un parcours éducatif organisé autour de 3 ou 6 séances en fonction de la durée du cycle.

Pour garantir le respect du rythme de vie de l'enfant, chaque groupe d'enfants peut accéder ponctuellement à une thématique libre (espace calme, ludothèque, littérature jeunesse....)

Cycle n°1	Du 01/09/2016 au 18/10/2016	7 semaines scolaires
Cycle n°2	Du 03/11/2016 au 15/12/2016	7 semaines scolaires
Cycle n°3	Du 03/01/2017 au 03/02/2017	5 semaines scolaires
Cycle n°4	Du 21/02/2017 au 30/03/2017	6 semaines scolaires
Cycle n°5	Du 18/04/2017 au 06/07/2017	12 semaines scolaires



2.

2. Le public visé



a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<ul style="list-style-type: none"> - croissance rapide - prise de poids - perte des dents, - développement des sens, - développement du langage et de la pensée 	<ul style="list-style-type: none"> - apparition de la pensée symbolique - acquisition des notions temporelles - imagination 	<ul style="list-style-type: none"> - début de socialisation - passage de Il / Elle au prénom - début du partage - début des jeux de rôles
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none"> - apprentissage des techniques (motricité fine) - vitesse d'exécution plus grande - croissance moins importante 	<ul style="list-style-type: none"> - notion espace/temps s'affine (+ latéralisation) - capacité d'attention augmente - apprentissage lecture / écriture 	<ul style="list-style-type: none"> - fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres - intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre - besoin de s'exprimer - début de la coopération
8/11 ans	<ul style="list-style-type: none"> - écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons) 	<ul style="list-style-type: none"> -développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation) 	<ul style="list-style-type: none"> - la dimension de groupe d'appartenance apparaît - ouverture sur le monde - désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

Concernant **les 3-6 ans**, les méthodes diffèrent pour atteindre les objectifs :

- ✓ Les temps d'activités sont réduits pour prendre en compte les temps d'attention et de fatigue des plus petits, des temps de sieste sont prévus dans des locaux adaptés et aménagés.
- ✓ Les différents espaces de vie sont aménagés pour que les 3-6 ans aient la notion d'autonomie.

b. Caractéristiques du public

Nous accueillons les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 11 ans ou dès l'instant que l'enfant est scolarisé en maternelle. Les T.A.P accueillent les enfants qui résident à Montredon des Corbières.





3. Les objectifs



b. Les objectifs généraux 2016-2017

Les N.A.P proposent aux élèves de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Ils permettent des rapports différents entre adultes et enfants et une socialisation entre pairs. L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent faciliter aussi l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.

La réussite des NAP repose en partie sur le respect de la triangulaire éducative : enfant, professionnels, parents.

1 – Projet éducatif de la commune

Permettre et favoriser par le biais d'actions ludiques et éducatives, le développement et l'épanouissement des enfants. L'accueil, lieu d'éducation privilégié, agit dans un contexte social, économique, culturel et géographique.

L'enfant doit pouvoir y faire des apprentissages, des découvertes et des rencontres visant à développer ses capacités et ses besoins. La structure est définie comme un lieu de loisirs, de détente et de plaisirs. Il doit représenter un endroit favorisant l'intégration de chacun au sein de la collectivité en tenant compte de sa personnalité.

Il doit favoriser la responsabilisation, l'autonomie et la socialisation de l'enfant.

2 – Orientations éducatives de la structure

Initier des temps d'échanges et de rencontres entre les familles et la structure à différentes périodes : Notamment en organisant des temps de régulation concernant les forces et les faiblesses du dispositif NAP entre tous les acteurs (enfants, parents, élus, directrice, animateurs...)

Initier des procédures Ressources Humaines efficaces (suivi horaire de l'encadrement, planification, formation professionnelle, programme de formation continue, fiche de poste, entretien individuel ...): Léo Lagrange Méditerranée dispose d'une direction régionale des ressources humaines. Chaque année un Plan de formation d'entreprise est présenté à l'ensemble des salariés. Un entretien professionnel est organisé annuellement pour chaque salarié



Développer des nouvelles pratiques pour favoriser la qualité de l'action globale : Des journées d'information et de sensibilisation sont proposées aux salariés sur de nouvelles méthodes afin de conduire des séances à thème (lutte contre les discriminations « Défis et différences », les petits Citoyens...)

3 – Intentions éducatives de la Direction et de l'équipe

Les NAP, un lieu propice à la vie en collectivité

Respecter les besoins physiologiques affectifs et intellectuels de l'enfant :

- En créant des activités diverses et variées

- En créant un climat affectif équilibré

- En permettant la découverte culturelle

Aider l'enfant à devenir un individu responsable et libre dans le choix de ses loisirs et dans la vie de groupe :

- Par le développement de l'autonomie de l'enfant

- En l'aidant à trouver sa place et à s'exprimer dans le groupe

- En favorisant ses relations à l'intérieur du centre

Prendre en compte les attentes et les envies de l'enfant dans le centre et dans l'environnement :

- L'enfant participe et organise ses activités

- L'animateur laisse jouer mais responsabilise l'enfant

Favoriser la communication et les relations à l'intérieur du centre

- Entre les enfants

- Entre les enfants et l'équipe (dispo, dialogue, jeux adaptés à l'âge)

- Entre l'équipe et la famille

- Entre les membres de l'équipe éducative (réunion formelle et informelle)





Développer la motricité de l'enfant et éveiller l'enfant au monde environnant

L'aider à découvrir son corps et ses possibilités

L'aider à appréhender et organiser les espaces

L'aider à agir efficacement sur le plan sensoriel et moteur dans différents contextes (exécuter des actions faisant appel à la motricité fine et à la motricité globale de façon intentionnelle et adapter ses actions aux exigences environnementales)

L'aider à développer des aptitudes physiques et psycho comportementales

L'aider à améliorer l'équilibre et la coordination

L'aider à améliorer sa concentration

Construire sa connaissance du monde (réagir aux simulations de son environnement, agir sur son environnement et apprendre à le comprendre)

Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide dans le groupe

En lui permettant de découvrir des phénomènes de la vie collective

En favorisant la socialisation

En provoquant des interactions de façon harmonieuse avec autrui (entrer en contact avec différentes personnes, manifester de l'intérêt pour la vie de groupe, suivre des règles de conduite, s'investir dans les projets du centre)

En Communiquant efficacement avec son entourage

Accompagner l'enfant sur la vie collective et la différence

Faire changer le regard des enfants envers les personnes en situation de handicap (atténuer les préjugés, réviser les idées reçues)

Développer chez l'enfant et au sein de l'équipe, une meilleure connaissance du handicap

Développer des relations basées sur le respect et l'entraide des autres enfants

Accompagner l'acceptation des différences

Respect et compréhension de l'autre au travers de sa personnalité et diversité

Se réjouir du vivre ensemble et de la rencontre avec l'autre



Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

PROJET EDUCATIF	Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Lutter contre les discriminations</i>	<i>12 séances du programme « Défis & Différences »</i>
	<i>Accès à la culture</i>	<i>Mettre en place un parcours individuel de Spectateur</i>	<i>Sensibilisation à la musique (Atelier « Musique à toucher) animé par un musicien/intervenant.</i>
	<i>Education au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Découverte et rencontres avec les producteurs locaux Sensibilisation au tri sélectif</i>

c. Les objectifs opérationnels

L'équipe, a décidé d'axer son travail sur les objectifs opérationnels suivants :

Favoriser l'autonomie des enfants

Etant donné les retours positifs, nous souhaitons faire maintenir le « conseil d'enfants » qui a été créé :

Constitué d'un président, chargé de mener la séance, d'un co-président (en général le président de la veille), d'un secrétaire qui doit prendre des notes et d'un co-secrétaire (celui de la veille) en soutien. Chaque soir, pendant ce conseil, les enfants peuvent ainsi dresser un bilan de leurs activités de la journée et peuvent exprimer librement leurs critiques, félicitations, remarques et décider ensemble du programme pour les jours à venir. Tout ceci afin de favoriser la prise de décision et la concertation...

Les enfants sont sollicités pour participer à la vie quotidienne du centre, se servir seuls à table, débarrasser, mettre en place et ranger une activité. La même « direction » sera suivie pendant les mini-camps de l'été avec la participation aux repas, animations



organisées sur décision commune entre les enfants et l'équipe d'animation. Réveil libre et conseil d'enfants maintenu le soir.

Favoriser la créativité, l'imagination et la découverte

Nous allons maintenir et faire évoluer les ateliers de créations manuelles et artistiques sur différents thèmes selon les périodes, halloween, le carnaval, pâques, le printemps, fête des pères, fête des mères, mise en place de nombreux ateliers cuisine et d'activités sportives.

Encourager l'écocitoyenneté

Nous sensibilisons les enfants aux supports d'activités. Nous faisons en sorte d'utiliser, autant que faire se peut, du matériel de récupération ou « naturel ».

Développer les partenariats locaux

Nous souhaitons continuer à développer les partenariats locaux, avec les associations, les commerçants, les exploitants agricoles...

Nous travaillons avec certaines associations (Le Carnaval avec l'association « l'école buissonnière »)

Enrichir la relation aux parents

Il nous semble très important pour l'équilibre des enfants que les parents soient impliqués dans la vie du centre. Dans cette optique, nous souhaitons multiplier les moments de rencontre et d'échanges conviviaux. L'an dernier l'apéritif dînatoire organisé en fin de centre, au cours duquel un diaporama des photos de l'été leur a été présenté, a été un temps fort et un moment privilégié entre tous les acteurs de l'accueil de loisirs, enfants, parents et équipe d'animation.

Ce sont des moments que nous souhaitons voir se développer car ils sont créateurs de liens et générateurs de confiance.





d. Les projets d'activité

Les projets d'activités sont choisis en cohérence avec la thématique contenus dans le PEdT de Montredon des Corbières, mais peuvent également naître en cours d'année en fonction des opportunités rencontrées et des idées des enfants. La directrice veille à leur cohérence et à leur mise en œuvre.





4. Les moyens



a. Humains :

Organigramme:

1 directeur employé par l'association Léo Lagrange Méditerranée

7 animateurs BAFA employés ou conventionnés par l'association Léo Lagrange Méditerranée

3 agents communaux mis à disposition par municipalité (2 ATSEM et 1 bibliothécaire)

Les associations locales sportives et culturelles

✓ Le Directeur

Les N.A.P sont dirigés par M. David CID.

Il est le garant de la sécurité physique et morale des enfants. Il est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Il est la personne référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles). Il favorise leur participation.

Il transmet, explique, détaille le projet éducatif de la commune à son équipe. Il anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif).

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, Il est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Il peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Le directeur travaille en lien étroit avec son Délégué Territorial à l'Animation référent. Cela lui permet d'inscrire le travail de son équipe dans le mouvement de la Fédération Léo Lagrange ainsi que le Projet Educatif Local. Il est ainsi en capacité de mobiliser les ressources de la FLL afin d'alimenter le travail de son équipe.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis à l'avance dans ce projet pédagogique. Une place importante est faite à la grille d'évaluation de la Charte de Qualité qui est complétée et retournée à la Délégation Nationale à l'Enfance pour le mois de juin. (**cf. Charte de Qualité**). Cette Charte de Qualité est affichée à l'entrée de l'accueil. Le directeur de la structure, s'appuie sur les résultats des différentes



évaluations pour orienter le travail de son équipe. En ce sens il est rouage essentiel de la démarche de qualité dans laquelle s'est engagée la Fédération Léo Lagrange.

Enfin il assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire. Pour cela il travaille en étroite collaboration avec les différents services de son établissement régional ainsi que ceux de la Mairie de Montredon des Corbières.

De ce fait il assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

☞ Les animateurs :

Ils doivent :

- se tenir en toutes circonstances pleinement responsables des enfants
- ne pas oublier qu'ils font partie d'une équipe éducative
- être cohérents dans le planning et les temps d'activité et de repos
- servir d'exemple aux enfants
- veiller au bon accomplissement des tâches de la vie quotidienne
- veiller à la sécurité physique et morale des enfants
- organiser et accompagner les activités s'intégrant dans le projet pédagogique

b. Locaux :

L'école communale : Cantine, garderie, salle d'évolution, 2 classes de maternelles, terrain d'évolution, 2 cours, préau et deux blocs WC. (1 classe supplémentaire mise à disposition en fonction des effectifs accueillis)

Equipements communaux : Terrain de tennis, Aire d'évolution, salle M.J.C, Bibliothèque municipale.

☞ La place des parents

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie des N.A.P. Chaque parent doit pouvoir, sur la base du volontariat, s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

C'est aussi dans ce cadre qu'à terme doit se mettre en place le comité d'usagers des N.A.P, qui peut prendre des formes variées (réunions, sorties, rencontres, déjeuners etc...) et qui représente un engagement fort de notre équipe d'animation.



↳ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison du **caractère laïque** du service et du fondement de leur **projet éducatif**, la Commune et la fédération Léo Lagrange ne répondent pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.



↳ les sorties

Nous avons élaboré un protocole de sortie.

L'objectif est de garantir un maximum de sécurité lors des sorties et de permettre à tous les animateurs travaillant dans des accueils de loisirs sans hébergement Léo Lagrange, de connaître la procédure à suivre lors d'une sortie.

Nous procédons à une sécurisation systématique des périmètres lorsque nous arrivons sur un site (même habituel). Un animateur ou la directrice est chargé d'évaluer les dangers potentiels (risques de chutes, de piqûres d'insectes etc...) avant que les enfants n'y pénètrent.

Ce que je prends en sortie :

- ✓ Une trousse à pharmacie par groupe complète,
- ✓ la liste complète des enfants,
- ✓ les listes des enfants par groupe pour chaque animateur,
- ✓ le numéro de téléphone du directeur et le cas échéant celui du chauffeur de bus.

DEPLACEMENT A PIED :

- ✓ Les mêmes consignes sont données que pour les déplacements en bus,
- ✓ Les enfants marchent en rang par deux,
- ✓ Un animateur doit obligatoirement être en tête de rang, un au milieu et un autre doit rester en queue,
- ✓ Les autres animateurs suivent leurs groupes. Ils ne traversent la route que sur les passages pour piétons,
- ✓ Un animateur de chaque côté du rang se positionne et un autre se met dans le milieu, un autre arrête la circulation le temps du passage du groupe,
- ✓ Les enfants doivent être comptés au départ, à mi-chemin, à l'arrivée, avant le repas, après le repas, avant le démarrage de l'activité, avant le départ, à la sortie du bus ou de l'endroit d'où l'on part. et à chaque déplacement du groupe,
- ✓ Les enfants et les animateurs doivent être tous assis avant le démarrage du car.

EN BUS :

Avant le départ :

- ✓ Les enfants sont rassemblés par groupe d'âge, avec son animateur référent sécurité inhérente au trajet et au lieu.
- ✓ Les animateurs préparent des bidons d'eau et trois trousse à pharmacie vérifiées au préalable, une par groupe.
- ✓ Un animateur référent par groupe prépare les enfants,
- ✓ Il doit donner un nom à chaque groupe,
- ✓ Chaque animateur dresse la liste de son groupe avec le nom des enfants, le nom du groupe, la couleur du ruban pour distinguer les enfants, et le nom de l'animateur. Il en garde une pour lui et donne le double à la direction.

Au départ :

- ✓ Le groupe est amené à l'entrée du bus,
- ✓ Un animateur monte dans le véhicule, un ou plusieurs se postent à la porte du bus,
- ✓ Ils aident les enfants à monter tout en procédant au comptage par rapport à la liste initiale,
- ✓ Les animateurs procèdent à l'installation des enfants, vérifient la fermeture des ceintures, et effectuent un dernier comptage,
- ✓ Durant le trajet, les places près des issues de secours sont occupées par les animateurs,
- ✓ Avant le démarrage du car, les animateurs et les enfants doivent être assis.

A l'arrivée :

- ✓ Un animateur de chaque groupe descend en premier, ils accueillent tous les enfants qui descendent du bus.
- ✓ Les autres animateurs font descendre les enfants par groupes, en commençant par le plus près de la sortie et en terminant par les plus éloignés.

- 
- ✓ Le dernier à descendre doit être obligatoirement un animateur, il procède à une vérification du bus en partant du fond pour vérifier qu'il ne reste pas d'enfants ou des affaires dans le bus.

5. L'évaluation





a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs et périscolaire. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Léo Lagrange Méditerranée. Des analyses nationales sont effectuées.



b. Les réunions d'équipes

Le directeur organise des réunions d'équipe régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est favorisé, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Le projet pédagogique y est étudié et réactualisé si nécessaire.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

L'équipe d'animation doit s'appuyer sur le projet pédagogique des T.A.P pour établir le projet d'animation. C'est un outil qui permet à l'équipe d'animation de s'approprier les objectifs du dispositif, le directeur met en place des outils sur le quotidien.

L'évaluation fait partie intégrante du rôle du directeur et de l'animateur, pour avoir un travail efficace.

Le directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.





Réunions de préparation :

Elles servent à mettre en place le projet d'animation, programmer les activités, les aspects logistiques, réaliser et mesurer. L'équipe d'animation dispose d'une heure de préparation par semaine de fonctionnement des T.A.P. Le directeur organise l'utilisation de cette heure de travail. Elle peut notamment regrouper plusieurs heures/préparation en une seule réunion.

L'équipe d'animation a pu préparer les programmes d'activités du premier cycle des N.A.P lors d'une journée organisée la dernière semaine d'août 2016.

Temps régulation :

Ils permettent de faire ressortir les difficultés, de mettre en avant ou de dissoudre d'éventuelles tensions.

Ce sont des temps très importants, qui contribuent à l'amélioration du projet du centre.

L'évaluation ou entretien individuel :

Il est impulsé soit par le directeur, soit par l'animateur. Il s'agit de vérifier que le travail mis en œuvre, correspond aux objectifs définis, se référant aux critères d'évaluation de la directrice. Ce travail fait suite à une auto évaluation.

c. Les Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs des N.A.P reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

LEO LAGRANGE MEDITERRANEE remettra en particulier un rapport annuel d'exécution de sa mission à la Mairie de Montredon des Corbières (qui a contractualisé avec Léo Lagrange Méditerranée dans le cadre d'un marché à bon de commande).

Ce rapport est un travail de collecte d'informations, de synthèse des différents projets. Il a pour objectif de faire part du travail éducatif accompli auprès des enfants dans l'accueil de loisirs « les Gafets ». Il est l'occasion de faire le point sur la démarche de travail de l'équipe.





d. Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, le directeur ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement des T.A.P sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires, les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



6. La communication



a. La réunion Enfants / Animateurs

Elle est organisée quotidiennement au cours du conseil d'enfants en fin d'activité. L'objectif est de libérer la parole de tous les enfants.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leurs loisirs (aspiration de la commune et de la Fédération Léo Lagrange).

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

b. Les relations

↳ Avec les familles

Nous appuyons notre communication sur :

D'une manière générale nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail. Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe.

La communication passe aussi par :

Les plaquettes d'information et programmes N.A.P distribués dans les boîtes à lettres par les services municipaux,

Les permanences d'inscriptions se tiennent à l'école communale,

L'affichage à l'école et à la mairie des programmes d'activités de chaque cycle, utilisation des panneaux électroniques municipaux.

Les articles de presse



↳ Avec les partenaires et/ou intervenants

Un comité de pilotage du PEdT, placé sous l'autorité du maire, est régulièrement réuni afin d'échanger les informations concernant le fonctionnement des TAP. Pour 2016 ce comité de pilotage doit se réunir fin septembre, en octobre et en décembre.

Les partenaires :

- Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Les Ecoles primaire et maternelle

Les T.A.P font appel aux associations présentes sur la commune pour développer leurs projets.

Le projet pédagogique leur est transmis.

↳ Avec les bénévoles

L'apport de compétences venant de bénévoles constitue une véritable plus-value pour le travail de l'équipe, la vie N.A.P et plus largement le temps des loisirs de l'enfant. Ainsi, nous favorisons ce type d'intervention avec la participation d'animateurs, d'associations, de professionnels ou d'exploitants de la commune.





7. L'accueil d'enfants en situation de handicap



a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par Campus Léo Lagrange, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.



Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant.
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation au(x) handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



8. La Fédération Léo Lagrange





a. La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.



Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.



Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et ALAE (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

c. La Délégation Régionale

Léo Lagrange méditerranée intervient depuis 14 ans sur la région Languedoc-Roussillon, aussi bien dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

Léo Lagrange Méditerranée, **Association loi 1901**, est chargée de mettre en œuvre **les objectifs de la Fédération Léo Lagrange**, d'assurer la gestion des missions conduites sur son territoire, ainsi que le suivi du personnel et l'animation des équipes.

Notre Établissement Léo Lagrange Méditerranée est structuré pour animer et développer son réseau d'associations locales et de professionnels

C'est un **acteur majeur de l'éducation populaire** en Languedoc-Roussillon, qui s'adresse à tous les publics, en proposant une palette complète d'activités au service de l'éducation, de l'intégration, de l'insertion.

A travers ses actions, la Fédération s'adresse d'une façon générale à **toutes les catégories de population**, et à toutes les tranches d'âges :

- Accueil de la petite enfance,
- Activités socio-éducatives pour les enfants,
- Accompagnement de projets pour les adolescents et les jeunes,
- Développement personnel pour les adultes et soutien pour les personnes en difficulté.
- Formation à l'Animation volontaire : BAFA ; BAFD

Nous intervenons principalement **en délégation de gestion** et nous développons notre activité à partir d'équipements (centres sociaux, centres d'animation, maisons Pour Tous, **accueils de loisirs**, Relais Assistantes Maternelles, structures petite enfance, crèches

Halte garderies, multi-accueils...) ou de dispositifs socio-éducatifs dont nous assurons **l'animation et la gestion pour le compte d'une collectivité locale ou territoriale.**

d. La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

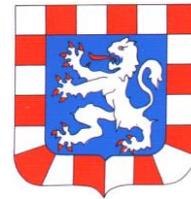
Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





leo lagrange
FEDERATION



Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P)

Avenue de la croix blanche

11100 MONTREDON DES CORBIERES

Tel. : 06.73.84.52.18

Fixe : 04.68.41.43.04

Mail : lesgafets@laposte.net

Web :



<http://www.twitter.com/LeoLagrange>

<http://www.facebook.com/FederationLeoLagrange>

